



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

<p>République Française Commune de Montredon-des-Corbières Département de l'Aude Arrondissement de Narbonne</p>	<p>L'An deux mille vingt, le dix juillet à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune de Montredon-des-Corbières s'est réuni au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de M. Jean-Marc JANSANA, Maire, dûment convoqués le trois juillet 2020.</p>
<p><u>Date de la convocation</u> Le 03/07/2020 <u>Date d'affichage :</u> <u>Nombre de conseillers</u> En exercice : 15 Présents : 13 Vote par procuration : 2</p>	<p>Présents : M. Jean-Marc JANSANA, Mme Lise FOURNIER, M. Jean-François CID, Mme Anne-Sophie ROUSSIE, M. Jérôme DE SAINT NICOLAS, Mme Christina PELEGRIN, M. Bruno DEVIC, Mme Isabelle BASTIER, Mme Aline JOSSE, M. Franck DILOY REY, Mme Muriel BERTRAND, M. Éric MELLET, Mme Laurence COQUET.</p> <p>Absents excusés avec pouvoir : M. Laurent GELIS, M. Pascal CHABOSSON</p> <p>Absent :</p> <p>SECRETARE DE SEANCE : Mme JOSSE Aline</p>
<p>N°30 -2020</p> <p>Objet : Désignation des conseillers municipaux délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs</p>	<p>Désignation des conseillers municipaux délégués et leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs</p> <p>VU le décret N°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,</p> <p>VU la circulaire préfectorale du 30 juin 2020 portant précisions sur la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants,</p> <p>Monsieur le Maire indique que le bureau électoral est composé par les deux membres du conseil municipal les plus âgés à l'ouverture du scrutin et des deux membres présents les plus jeunes.</p> <p>Il s'agit de Mme Christina PELEGRIN et de Messieurs Jean François CID, Jérôme DE SAINT NICOLAS et Bruno DEVIC.</p> <p>La présidence du bureau est assurée par ses soins.</p> <p>Les deux listes déposées et enregistrées sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - MONTREDON A COEUR composée de Jean Marc JANSANA, Lise FOURNIER, Jean François CID, Mme Anne-Sophie ROUSSIE, M. Jérôme DE SAINT NICOLAS, Mme Christina PELEGRIN - BIEN VIVRE ENSEMBLE A MONTREDON composée de Eric MELLET et Laurence COQUET. <p>Monsieur le Président rappelle l'objet de la séance qui est l'élection des délégués en vue des élections sénatoriales.</p> <p>Après enregistrement des candidatures il est procédé au vote.</p> <p>Après dépouillement les résultats sont les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 15 suffrages exprimés - la liste MONTREDON A COEUR a obtenu 13 voix - la liste BIEN VIVRE ENSEMBLE A MONTREDON a obtenu 2 voix

Monsieur le Maire proclame les résultats définitifs :

- la liste MONTREDON A COEUR a obtenu 3 sièges de titulaires et 3 sièges de suppléants
- la liste BIEN VIVRE ENSEMBLE A MONTREDON a obtenu 0 siège

Sont désignés : M. Jean-Marc JANSANA, Mme Lise FOURNIER, M. Jean-François CID délégués titulaires et Mme Anne-Sophie ROUSSIE, M. Jérôme DE SAINT NICOLAS, Mme Christina PELEGRIN délégués suppléants.

Ainsi fait et délibéré à Montredon-des-Corbières,

Le 10 Juillet 2020.

Jean-Marc JANSANA
Maire de Montredon-des-Corbières

